

14 classes

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE DU 17 novembre 2020

Convocation adressée le 3/11/ 2020 par la directrice de l'école.

Le Conseil d'école s'est réuni le 17 novembre 2020, à 18 h 00, à l'école des Catalpas

Le conseil d'école s'est tenu en « conseil restreint » en raison du protocole sanitaire.

Secrétaires de séance : Mme STRIPPOLI, M.MOREAU, Mme BLONDEAU

Membres de droit présents

Nom	Qualité
PRESIDENT(E)	
Mme TRON	Directrice
EDUCATION NATIONALE	
M. MOREAU Mme STRIPPOLI	Enseignant Enseignante
Inspecteur ou inspectrice de l'éducation nationale	
ELUS	
M. DUPORT	Adj. aux Affaires Scolaires
PARENTS D'ELEVES	
Mme PLANCHE Mme MARCHAND Mme BLONDEAU	Elue titulaire Elue titulaire Elue titulaire
LE DDEN	
	DDEN

Membres invités

Nom	Qualité
Mme ADOBET	Directrice des Ressources

Membres absents excusés

Nom	Qualité
M.RAISONNIER Mme SERRANO	IEN MAIRE

Mme Tron annonce l'ordre du jour (présenté sur l'invitation transmise).

- Présentation du conseil d'école : membres et missions
- Parole aux représentants des élèves (sous réserve)
- carte d'identité de l'école : effectifs et organisation pédagogique
- Adoption du règlement intérieur de l'école
- Adoption du PPMS (Plan de mise en sécurité)
- Projets pédagogiques prévus pour 2020/2021
- Travaux, aménagement et budget de l'école (bilans et demandes),
- Bilan Coopérative scolaire
- Paroles aux représentants des parents d'élèves
- Adoption du mode d'organisation des élections des représentants des parents d'élèves pour 2021/2022
- Questions diverses (sous réserve qu'elles soient transmises avant le 2/11/20 à l'adresse mèl de l'école)

1- Présentation des membres du CE, rappel des rôles et missions

Les membres se présentent oralement et annoncent leur fonction.

Mme Tron précise que le rôle du conseil d'école est essentiel.

2- Parole aux représentants des élèves

En raison de la crise sanitaire, les représentants des élèves ne sont pas présents. Mme Tron présente leurs travaux déjà réalisés depuis leur élection.

Chaque classe de l'élémentaire bénéficie de deux représentants élus. Il y a donc 16 délégués. Ils sont réunis régulièrement sur le temps des récréations, en deux équipes (pour éviter les brassages).

Ils ont déjà réalisé une affiche par classe pour expliquer leur rôles et leurs missions

Ils ont aussi, en octobre, géré un budget d'environ 600,00€ pour renouveler le stock des jeux de cour pour l'élémentaire et la maternelle. Ce projet a été financé par la coopérative scolaire.

Ils ont aussi pour projet de mener des actions dans le domaine du développement durable, et de mener un projet spécifique sur les droits des enfants.

Mme Adobet annonce que la municipalité envisage aussi des actions sur le plan municipal (décoration extérieure de la garderie, panneaux informatifs sur le domaine de Lisedon..) pour 2022. Les élèves pourraient alors être sollicités.

3- Carte d'identité de l'école

A ce jour, l'école comptabilise 320 élèves pour 14 classes.

L'ouverture de la 14^{ème} classe cette année a permis aux classes de maternelle de ne pas dépasser l'effectif de 24 élèves.

Elle a permis aussi à la directrice d'être libérée de classe, elle peut donc se consacrer à 100% aux tâches de la direction.

Le dispositif ULIS accueille 13 élèves. Ils sont inscrits dans une classe ordinaire, ils sont alors en « inclusion » et bénéficient d'un temps de scolarisation plus ou moins important dans le dispositif ULIS. Ce dispositif est coordonné par Mme RAMBAUD. Elle est accompagnée par Mme Chanteloup-André, Atsem.

Classes	Enseignant(s)	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Ulis	Total
1	Mme Brée	9	14								23
2	Mme Tchoulkine (Portillon)	7	14								21
3	Mme Gilles	7		15							22
4	Mme Lerateau Heroguez	9		15							24
5	Mme Kiszko		11	9							20
6	Mme Deloince				27						27
7	Mme Chatellier				9	17					26
8	Mme Jacquemin					26				2	26
9	Mme Rota (Arnaud)						26			2	26
10	Mme Rolland						17	10		2	27
11	Mme Bouchebout							27		3	27
12	Mme Strippoli							11	14	2	25
13	M Moreau								26	2	26
14	Mme Rambaud (Ulis)									13	
		32	39	39	36	43	43	48	40	13	320

4- Règlement intérieur

Ce document est à modifier et à actualiser tous les ans. Il est construit sur un modèle type départemental. Il prend en compte les spécificités de l'école.

Les modifications portent sur l'organisation du temps scolaire (récréations dédoublées) et sur la mise en œuvre du protocole sanitaire, horaires des APC.

Pour répondre à la question de Mme Adobet, M. Moreau explique que l'accueil direct en classe est positif et permet aux élèves de rentrer progressivement dans le travail. Ce système est possible car il y a assez d'adultes (directrice, coordinatrice ulis, atsem et services civiques).

Le règlement précise aussi que les courriers importants passent par les boîtes mails des classes, ce système a été mis en place depuis la phase de confinement du mois de mars.

Il rappelle que les jeux venants de la maison ne sont pas autorisés. Les billes, pour l'instant interdites, feront exception si les protocoles futurs le permettent.

Le règlement intérieur sera envoyé numériquement aux familles. Un système d'accusé de réception sera mis en place, par voie numérique ou dans le cahier de liaison.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

5- PPMS (premier plan de mise en sécurité)

Mme Tron poursuit la séance en présentant brièvement les PPMS.

Elle rappelle que 5 exercices de sécurité sont organisés par année scolaire : 3 exercices « évacuation incendie » et 2 exercices « PPMS », dont un exercice de confinement et un exercice d'évacuation.

Des alarmes différentes permettent de différencier les exercices.

Les schémas de déplacements, de confinements sont déterminés à l'avance.

Les entraînements permettent aux élèves de bien maîtriser les gestes et attitudes attendus. Chaque exercice est expliqué a posteriori dans les classes.

Mme Tron suggère la mise en œuvre d'un exercice de plus grande ampleur avec un essai de communication avec les services de la municipalité. Elle va rentrer en contact avec M. Pollet, référent de la sécurité.

Le PPMS est adopté à l'unanimité.

6- Projets pédagogiques spécifiques de l'année

Différents projets ont été envisagés dans les différentes classes, malheureusement la situation sanitaire a bousculé de nombreux plans.

- PARTICIPATION AUX CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES
CÉRÉMONIE DU 11/11 PRÉVUE SANS PUBLIC
- ÉCOLE ET CINEMA : 3 FILMS DU CP AU CM2
PAS DE SEANCE PRÉVUE A CE JOUR
- CINEMATERNELLE : 3 FILMS DE LA PS A LA GS
1ERE SEANCE DU 6/11 ANNULEE
- PARTICIPATION AU TÉLÉTHON (CONCOURS DE DESSIN)
ÉVÉNEMENT EN GRANDE PARTIE ANNULE
- PROJET IMPROÉCOLE : CM1, CM2/CM1 ET CM2 (VENDREDI APRES-MIDI DE
NOVEMBRE A JUIN) PROJET EN COURS
LES 3 CLASSES CM1, CM1/CM2 ET CM2 BÉNÉFICIENT D'UNE INITIATION A
L'IMPROVISATION THÉÂTRALE
- EXPOSITION SCIENTIFIQUE FRMJC : DU CP AU CM2, 22 ET 23 MARS 2021
- SPECTACLE DES 3 CHARDONS : DE LA PS A LA GS : 8 DECEMBRE
PROJET EN ATTENTE , TOUT DEPENDRA DES NOUVELLES EVOLUTIONS DU
PROTOCOLE
- LE GOUTER DES VACANCES DE NOËL EST D'ORES ET DEJA ORGANISE
DANS LE RESPECT DES REGLES SANITAIRES , (IDEM POUR LA GALETTE
EN JANVIER)

A plus long terme,

- COURSE DE RÉGULARITÉ EST PRÉVUE EN AVRIL, DOMAINE DE LISLEDON
- LES CONCERTS DES CHORALES SONT ENVISAGÉS EN JUIN,
- LA FETE DES ÉCOLES POURRA-T-ELLE AVOIR LIEU LE 27 JUIN ?

Tous ces projets sont financés par la coopérative scolaire, la municipalité.
La municipalité a prévu de maintenir les financements des classes de découvertes pour
l'année 2021. Ce budget est maintenu afin d'anticiper un retour à la normale.

7- Points travaux et budget

Durant l'été, un chalet a été installé dans la cour, suite aux demandes du conseil des élèves
en 2018/2019. Il permet de ranger le matériel utilisé sur la cour.

La 14^{ème} classe (maternelle) a été aménagée dans le bâtiment Jodon, il a donc fallu déménager la classe de Mme Jacquemin dans le bâtiment Chaintreau et installer le dispositif Ulis dans le préfabriqué.

Deux vidéoprojecteurs ont été installés (budget 2019 et 2020) en salle J2 et J3. Un autre a été installé dans le dispositif ULIS.

Le placard mural en salle E5 a été installé.

Des vélos (en maternelle) ont été réparés

Un arbre a été coupé.

Les services techniques interviennent très rapidement et efficacement aux demandes des petits travaux.

Une programmation est nécessaire pour les travaux de plus grande importance.

Un courrier a déjà été transmis en ce sens pour les travaux de 2021.

Mme Tron demande une gestion plus régulière, plus directe du budget alloué.

Mme Le Maire a déjà répondu par la positive.

Les enseignants spécialisés du RASED demandent une revalorisation de leur ligne budgétaire.

Actuellement, ils ont droits à 250,00€ pour les deux écoles mandoraises.

8- Bilan coopérative scolaire

Le bilan a été préparé en partenariat avec Mme Kiszko, trésorière de la coopérative scolaire

❖ solde au 1^{er} septembre : 18 662,51€

adhésion et assurance OCCE: 607,56 (524,56 + 83)

coopérative de classe : 1400€ de prévu (14 classes à 100 €)

❖ sorties d'argent prévues (intervenant impro, cinématernelle (entrée+bus), école et cinéma (bus))

- intervenant impro 300€ par classe : 900€

- cinématernelle (bus 170€ et entrées environ 270€ par film) : 1320€

- école et cinéma (par film, bus 170 x 2 = 340) : 1020€

- accord de principe sur achats jeux de cour et jeux de société : 900,00 € environ

- Spectacle 3 chardons : 600,00€

- FRMJC : 800,00 €

❖ Entrée d'argent : vente photos (1 760€)

« Solde » prévisible 13 774,00€

L'équipe pédagogique a donc fait le choix de ne pas faire d'appel aux dons aux familles pour l'année scolaire 2020/2021.

M. Duport annonce que la municipalité envisage le maintien de la subvention versée à la coopérative scolaire pour l'année 2021 qui se monte à 12€ par élève. Rien n'est acté à ce jour.

9- Parole aux représentants des parents élus et questions diverses.

Un questionnaire a été distribué à toutes les familles avant les vacances d'Octobre.

Mme Blondeau a synthétisé et transmis les questions posées par les familles

Nombre de questionnaire rendus : 33 dont : 16 simplement signés ou indiquant RAS. Nous pouvons donc considérer ces retours comme l'expression d'un intérêt et d'un contentement global.

Ainsi pouvons-nous estimer que la majorité des familles qui s'expriment est plutôt satisfaite du fonctionnement de l'école sur le temps scolaire et périscolaire.

D'ailleurs plusieurs sont des remerciements et des félicitations aux personnels enseignant et municipal pour le respect du protocole sanitaire à la cantine et pendant les récréations (le dédoublement des services rassure les parents), pour la diversification des repas et les horaires de l'accueil périscolaire jugés adaptés aux besoins des familles.

Il y a également des remarques et des questionnements :

❖ **le temps de classe :**

- Serait-il possible de prévoir des sorties cette année ?
- Le respect du protocole rassure mais inquiète aussi : le lavage des mains prend du temps sur les enseignements : au détriment de quoi ? Quel est impact sur le programme scolaire ?
- Comment sont gérés les écarts de niveaux des élèves suite au confinement ?

Réponses de Mme TRON :

En raison de la crise sanitaire, les sorties scolaires régulières (gymnase, piscine, ...) ont été annulées puis de nouveau autorisées.

En raison du plan vigipirate, les sorties scolaires régulières ont été annulées puis de nouveau autorisées. Elles sont soumises à l'autorisation de la directrice

Les sorties exceptionnelles sont à ce jour suspendues.

Le lavage des mains « prend du temps » sur le temps scolaire global, toutes les disciplines sont impactées. On peut aussi considérer que le lavage des mains participe à une bonne hygiène, donc moins de malades, donc moins d'absences...

Les écarts de niveaux sont gérés en classe, par les enseignants, selon le principe d'une pédagogie différenciée, qui est déjà très appliquée dans notre école inclusive. Les débuts d'année sont souvent consacrés « aux révisions ».

- ❖ **Une remarque d'un parent qui s'interroge sur l'équilibre entre les disciplines, ayant le sentiment d'une prédominance des maths. Quelle est la répartition horaire des disciplines ?**

Réponse de Mme TRON :

Selon les classes, les répartitions des champs disciplinaires diffèrent sensiblement.
Elle renvoie aux programmes officiels pour la répartition des horaires (discipline et récréations) (site education.gouv.fr, rubrique enseignement, sous-rubrique programmes)

❖ **Le temps de récréation :**

- **Les enfants ont-ils le droit d'apporter billes, élastiques, cartes en cette période de pandémie ?**
- **Le lavage des mains au retour de la récréation est-il maintenu ?**

Réponses de Mme TRON :

Les jeux et objets « de la maison » sont de manière générale interdits (voir règlement intérieur), sauf les doudous !

Les jeux utilisés à l'école sont nettoyés régulièrement (classe), ne sont pas échangés entre deux groupes différents (protocole). Certaines classes utilisent les jeux de cours le lundi et le jeudi et l'autre groupe utilise le mardi et le vendredi. Les billes seront acceptées quand la situation sera de nouveau « ordinaire ».

Le protocole indique bien le lavage des mains au retour des récréations (ou gel).

Pour les sujets suivants, les représentants de la municipalité (Mme Adobet et M.Duport) apportent les réponses.

❖ **La restauration scolaire :**

- **Quelle est la durée du repas ?**

Il y a deux services de 45 min environ.

- **Les enfants ont-ils une place attitrée ou sont-ils placés en fonction de leur arrivée dans la cantine ?**

Chaque classe a ses tables attitrées, il y a des tables vides entre chaque groupe classe. Les tables vides servent au 2^{ème} service.

Les élèves suivent un parcours différent pour se rendre à la cantine, on évite ainsi les croisements des groupes. Mme le Maire et son équipe ont pris la décision de ne pas faire porter le masque aux élèves pendant la pause méridienne. Les élèves sont à l'extérieur, cela leur permet de souffler, de faire une pause. La gestion et la manipulation des masques seraient difficiles (où puis-je poser mon masque ? comment je fais pour avoir le nouveau ?..). Les élèves qui souhaitent continuer à le porter peuvent le faire.

Une dotation de masques réutilisables est prévue pour fin Novembre (don Rotary Club+ municipalité)

- **Plusieurs familles déplorent un manque d'encadrants sur le temps de la pause méridienne : quel est le taux d'encadrement dans notre école ? (combien y a-t-il d'adultes ?)**

Il n'y a pas de taux officiel. Il faut savoir qu'il y a 5 personnes en salle et 5 personnes sur la cour.

- **Pouvez-vous réexpliquer comment se fait la communication entre les familles et l'équipe du périscolaire ?**

Il n'y a pas de canal de communication préétabli, les enseignants servent parfois de transmetteurs.

Quand il y a des soucis de comportement, les agents peuvent établir un billet qui est généralement collé dans le cahier de liaison. Le service réfléchit actuellement à un autre mode de communication, avec une définition claire du rôle de chacun.

- **Serait-il possible de proposer un menu végétarien tous les jours pour ces enfants (une seule demande)**

- **Est-il possible de proposer de la viande halal ? (une seule demande)**

A ce jour, ce n'est pas à l'étude. La loi impose, à ce jour un repas végétarien par semaine. Il est toujours possible d'inscrire les enfants avec le régime « sans viande ».

- **Le tarif des repas jugé trop cher avec une demande de remise trimestrielle ou annuelle. Question complémentaire : y a-t-il un tarif social ? Si oui, quelle est la démarche pour en bénéficier ?**

Il n'y a pas de « tarif social », c'est une volonté politique, en revanche les familles peuvent s'adresser au CCAS

- **Une demande est faite (notamment pour les petits) d'avoir de temps à autre un retour individuel sur la façon dont se déroulent les repas (est-ce que l'enfant mange correctement ou non ?). Ce n'est pas toujours facile de s'en rendre compte en discutant avec les enfants.**

Ce retour individuel est souvent possible grâce aux ATSEM, quand les parents peuvent venir chercher leur enfant à 16h30. La même chose en élémentaire n'est pas envisageable.

-Deux reproches sont exprimés : certains encadrants crieraient sur les enfants et s'énerveraient (ex du pichet tapé sur les tables) et le port du masque serait mal respecté par certains adultes sur ce temps périscolaire.

Il n'est jamais facile de gérer des groupes et de se faire entendre au milieu des 90 élèves de chaque service. Le port du masque est respecté, il est systématique et permanent comme le prévoit le protocole.

❖ L'accueil périscolaire

- Serait-il possible de réussir à limiter le brassage des élèves sur ce temps ?

Les enfants sont masqués c'est ce qui est le plus important. Si un deuxième groupe devait être constitué, il faudrait un deuxième local, dans une autre salle. A ce jour, cela ne semble pas pertinent.

- Pourrait-il être envisagé de mettre en place une aide aux devoirs pour les élèves en difficulté ?

L'idée est à l'étude. Il faudrait la participation d'une association, des enseignants. Il y aura des problèmes de recrutement.

❖ Voirie :

- Les entrées et sorties sont jugées dangereuses par beaucoup de familles dans les deux rues : est-il possible d'interdire la circulation des voitures sur ces temps ? (très apprécié en mai-juin)

La fermeture à la circulation Chaintreau ne peut être envisagée de façon pérenne.

La circulation des élèves est assurée par M.De Goyon.

Deux remarques : le stationnement rue Jodon est estimé insuffisant (et encore plus problématique le mardi soir où il est utilisé aussi pour le centre social) - les portails de l'école élémentaire et maternelle ne sont pas toujours ouverts simultanément. Y aurait-il une possibilité de gagner quelques places en supprimant les bacs à fleurs ?

Les difficultés sont bien entendues, mais la situation ne pourra malheureusement pas évoluer.

10- Adoption du mode d'organisation des élections des représentants des parents d'élèves pour 2021/2022.

A l'unanimité, les membres du CE vote pour l'organisation du scrutin par correspondance.

Remerciements

Pour terminer cette réunion, Mme TRON tient à adresser ses remerciements les plus chaleureux

- AUX SERVICES DE LA MUNICIPALITE, AUX CHEFS DE SERVICE COMME AUX AGENTS, POUR LES ECHANGES, LA COOPERATION DANS LES MOMENTS AGREABLES COMME DANS LES TEMPS PLUS DIFFICILES

- AU SERVICE ENFANCE, JULIE ET CELINE, POUR TOUTE LA GESTION ADMINISTRATIVE ET LES ECHANGES TOUJOURS CHALEUREUX

- AU SERVICE DU PERSONNEL ET TOUS LES AGENTS (ENTRETIEN, SURVEILLANCE, GARDERIE, RESTAURATION) QUI AGISSENT AU QUOTIDIEN DANS L'ECOLE

- AU SERVICE TECHNIQUE POUR TOUS LES AMENAGEMENTS

- A MADAME LE MAIRE, A MONSIEUR L'ADJOINT, A MADAME LA DIRECTRICE DES RESSOURCES

ELLE ADRESSE AUSSI TOUS MES REMERCIEMENTS AUX PARENTS INVESTIS D'UNE MANIERE OU D'UNE AUTRE DANS LA VIE DE L'ECOLE

ET TERMINE EN REMERCIANT SES COLLEGUES, LES ATSEM, LES INTERVENANTS POUR LEUR CONFIANCE ET LEUR ENGAGEMENT PROFESSIONNEL

Mme Tron reçoit et accepte très agréablement les remerciements des parents d'élèves présents ce soir, ils seront transmis et partagés avec toute l'équipe.

La séance est levée à 21h00.